



**HAL**  
open science

# La pandémie de Covid-19 a-t-elle créé de la pauvreté en France ?

Célia Bouchet, Nicolas Duvoux

► **To cite this version:**

Célia Bouchet, Nicolas Duvoux. La pandémie de Covid-19 a-t-elle créé de la pauvreté en France ?. Policy Brief n°65, 2023. hal-04102183

**HAL Id: hal-04102183**

**<https://hal.science/hal-04102183v1>**

Submitted on 22 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## La pandémie de Covid-19 a-t-elle créé de la pauvreté en France ?

### RÉSUMÉ

#### Célia Bouchet\*

celia.bouchet@sciencespo.fr  
Ingénieure de recherche à  
la Mission pour la place  
des femmes au CNRS.  
Docteur en sociologie,  
Sciences Po CRIS, LIEPP

#### Nicolas Duvoux\*

nicolas.duvoux@univ-paris8.fr  
Professeur de sociologie à  
l'Université Paris 8,  
Centre de Recherches  
Sociologiques et Politiques  
de Paris-LabTop

L'Institut national de la statistique et des études économiques mesure un taux de pauvreté monétaire stable entre 2019 et 2020, alors que plusieurs contributions scientifiques et associatives relèvent d'importantes difficultés socio-économiques au sein de certains groupes durant la pandémie de Covid-19. À l'aide d'une analyse secondaire de neuf enquêtes quantitatives et qualitatives récoltées par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) en 2021, nous montrons que plusieurs groupes sociaux ont été exposés à des fragilisations diverses dans leur format, leur chronologie et leurs mécanismes. Nous en développons des implications concernant les mesures de la pauvreté, les inégalités de protection sociale, les solidarités non-étatiques et les temporalités des politiques de pauvreté.

### ABSTRACT

The French Statistical Institute estimates that the monetary poverty rate was stable between 2019 and 2020, while several scientific and associative contributions note significant socioeconomic difficulties among some groups during the Covid-19 pandemic. Using a secondary analysis of nine quantitative and qualitative surveys collected by the National Council for Policies to Combat Poverty and Social Exclusion (CNLE) in 2021, we show that several social groups were exposed to precariousness of varying format, chronology and mechanisms. We develop implications for poverty measures, welfare inequalities, non-governmental solidarities and temporalities of poverty policies.

*\* Les auteurs adhèrent à  
la charte de déontologie du  
LIEPP disponible en ligne et  
n'ont déclaré aucun conflit  
d'intérêt potentiel.*

Comment citer cette publication :

Célia Bouchet, Nicolas Duvoux, **La pandémie de Covid-19 a-t-elle créé de la pauvreté en France ?**, *LIEPP Policy Brief*, n°65, 2023-05-14.

## Introduction

Selon les mesures définitives de l'Insee, désormais disponibles, malgré la crise sanitaire induite par la pandémie de Covid-19, le taux de pauvreté monétaire n'a pas augmenté en France entre 2019 et 2020 (Garnero et Guillauneuf 2022). Cette tendance contraste avec les pics de pauvreté observables à l'échelle mondiale (Mahler, Yonzan, et Lakner 2022), et la statistique publique conclut à des effets protecteurs des mesures de soutien aux ménages appliquées en France. Néanmoins, plusieurs enquêtes scientifiques [1] et rapports associatifs [2] ont nuancé cette lecture en montrant des dégradations importantes des conditions de vie pour plusieurs franges de la population. Les recours aux aides alimentaires ont augmenté en flèche, notamment parmi les étudiants. Des ménages modestes avec enfants ont vécu les confinements successifs dans des logements surpeuplés. Les personnes âgées, dans l'ensemble moins affectées sur le plan économique, se sont en revanche trouvées particulièrement isolées.

La pandémie de Covid-19 a-t-elle finalement créé de la pauvreté en France ? Dans un article récent (Bouchet et Duvoux 2022) [3], nous questionnons les limites d'une approche de la pauvreté uniquement monétaire pour rendre compte des situations économiques et sociales durant la crise sanitaire (voir aussi le récent *Débat du LIEPP* sur les mesures de la pauvreté par Blasco et al. 2022). À partir de neuf études quantitatives et qualitatives, nous montrons que plusieurs groupes sociaux ont été exposés à des fragilisations diverses dans leur format, leur chronologie et leurs mécanismes. La pandémie a effectivement créé de la pauvreté, mais elle a aussi, et peut-être surtout, renforcé des difficultés préexistantes et mis en évidence certaines formes de précarité et d'inégalité plus structurelles. Nous reprenons ici les principales conclusions de ce travail pour en extraire trois enseignements en termes d'action publique et une piste de réflexion sur les temporalités de la lutte contre la pauvreté.

### 1. De la collecte de neuf études à leur analyse secondaire

En janvier 2021, le Premier ministre français Jean Castex a mandaté le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), organisme consultatif doté d'un comité scientifique, pour produire une étude destinée à « enrichir la connaissance qualitative de

l'évolution de la pauvreté » (lettre de mission de Jean Castex au CNLE, janvier 2021). Le CNLE a rempli cette mission en collectant neuf contributions (synthétisées dans le Tableau 1) : quatre exploitations statistiques de données variées (enquêtes régulières ou exceptionnelles auprès des ménages, barèmes sociaux, tableau de suivi des prestations de solidarité), deux études de sources documentaires d'associations et de collectivités locales, une analyse qualitative d'un *corpus* d'appels téléphoniques depuis une plateforme d'urgence, une revue de littérature centrée sur la situation des jeunes et une collection de témoignages provenant du Collège des personnes concernées par la pauvreté et l'exclusion du CNLE. Le rapport remis au Premier ministre en mai 2021, "*La pauvreté démultipliée*", se compose de ces neuf éclairages (Duvoux et Lelièvre 2021), assortis d'une introduction pour restituer les apports de ces contributions dans la littérature disponible.

Dans le rapport, chacune des neuf études offre une perspective originale sur la pauvreté en période de pandémie. Les échos entre les différents résultats et leurs implications pour les politiques publiques restaient en revanche peu conceptualisés. Sociologue externe à la rédaction du rapport pour l'une, chercheur ayant codirigé sa préparation au titre de la présidence du Comité scientifique du CNLE pour l'autre, l'objectif de notre analyse secondaire était d'identifier les thèmes récurrents du *corpus* au regard de trois axes de questionnement principaux :

1. Faire ressortir la portée et les limites de l'indicateur de pauvreté monétaire pour saisir les désavantages socio-économiques liés à la pandémie.

2. Analyser les liens entre la crise sanitaire et les manifestations de pauvreté observables parmi différents groupes de population. Pour qui et dans quelles circonstances la crise sanitaire a-t-elle créé de nouvelles situations de pauvreté, renforcé des fragilités préexistantes ou les a-t-elle simplement révélées ?

3. Saisir des effets de structure des politiques françaises pré- et post-Covid-19 sur la pauvreté ainsi que les rôles respectifs de l'État et de la société civile dans les actions de lutte contre la pauvreté.

La section suivante présente les résultats de cette analyse en soulignant leur signification pour l'action publique.

[1] Par exemple l'enquête Coconel (Lambert et al. 2020) et le projet "Coping with Covid-19" (Recchi et al. 2020).

[2] A l'instar de l'« étude flash sur les effets de la crise sanitaire (Covid 19) sur les publics reçus par les Restos du Cœur » en février 2021 ou du « 26ème rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal-logement » en mars 2021. A la croisée des deux registres, citons les enquêtes de l'Observatoire du Samu Social de Paris dont une synthèse problématisée a été établie par Blavier et Martinache (2022).

[3] Les analyses et conclusions de l'article comme du Policy Brief, rédigés à partir des contributions du rapport du CNLE, n'engagent pas cette institution. Le propos est de la seule responsabilité des auteurs de l'article.

Tableau 1 : Résumé des neuf études

Auteurs	N°	Objectif	Méthode	Données
Michèle Lelièvre	1	Anticiper les effets du ralentissement économique sur les ménages à partir des statistiques nationales disponibles	Revue de littérature quantitative	Publications de l'Insee du printemps 2020 à l'hiver 2021
Muriel Pucci	2	Anticiper les effets du ralentissement économique sur les ménages à partir de la législation	Quantitative	Législation sociale et prévisions économiques fondées sur les barèmes de prestations sociales d'avril 2020
Pierre Blavier	3	Mesurer les déterminants de l'entrée dans la pauvreté	Quantitative	EU-SILC (données françaises) 2005-2019
Axelle Brodiez-Dolino	4	Déterminer si la pandémie de Covid-19 a créé de « nouveaux pauvres »	Sources écrites (archives)	Rapports d'activité et enquêtes internes de 6 grandes associations françaises ; printemps 2020 – hiver 2021
Didier Vanoni et Juliette Baronnet	5	Décrire les multiples facettes du soutien apporté par les institutions locales	Sources écrites et méthode qualitative	Observations et entretiens avec des travailleurs sociaux et des employés de collectivités locales ; printemps 2020-hiver 2021
Anne Lambert et Joanie Cayouette-Remblière	6	Analyser les inégalités d'exposition aux différentes difficultés liées à la pandémie et au confinement	Quantitative	Coconel - Logement et Conditions de vie, mai 2020
Jean-François Laé	7	Analyser les liens de solidarité communautaire pendant la pandémie	Ethnographie	Appels téléphoniques émis depuis une plateforme départementale d'urgence créée durant le premier confinement, au printemps 2020
Tom Chevalier, Camille Peugny et Patricia Loncle	8	Analyser les effets de la pandémie et du confinement sur les jeunes	Revue de littérature	Synthèse des connaissances disponibles et analyse sous l'angle des institutions pour la période 1980-2021
Membres du collège des personnes concernées du CNLE	9	Faire le bilan de leurs expériences personnelles de la pandémie.	Focus group	3 heures d'entretien enregistrés ; printemps 2020-hiver 2021

*Lecture : Dans la suite du texte, les résultats sont mis en correspondance avec les contributions du rapport par le renvoi aux numéros indiqués dans le tableau. Ces derniers sont placés entre parenthèses.*

*La mention (n°3) dans le texte correspond à Pierre Blavier, « Mesurer les déterminants de l'entrée dans la pauvreté ».*

## 2. Trois enseignements sur la pauvreté liée à la pandémie

### 2.1. Des difficultés socio-économiques en manque d'indicateurs

À rebours du constat établi par l'indicateur de pauvreté monétaire, les neuf études du *corpus* donnent à voir plusieurs signes de détresse socio-économique au sein de la population française en 2020. Les chutes de revenus liées à la cessation ponctuelle ou à la perte définitive d'un emploi, l'augmentation soudaine du nombre d'allocataires de minima sociaux, mais aussi des marqueurs moins classiquement capturés par les études statistiques comme l'envolée des demandes d'aide alimentaire ou hygiénique, témoignent des privations économiques rencontrées par plusieurs groupes. Les récits émanant du Collège des personnes concernées du CNLE (n°9) donnent un aperçu des expériences de ces situations dégradées, notamment en termes de pression budgétaire et de conditions de logement : « Avec deux filles, je dors dans le salon, c'est intenable, je n'en peux plus. »

Des dysfonctionnements des services sociaux avec le passage à des accompagnements distanciels creusent parfois ces difficultés : « Des versements de la Caf ont été bloqués pendant trois mois, même si la régularisation s'est faite cinq mois après. C'est trop tard et c'est pour moi une forme de violence institutionnelle. » Les défauts d'effectivité du droit durant la pandémie renforcent ici un sentiment de défiance institutionnelle qui monte en France depuis les années 2000 et s'est exprimé dans le mouvement dit des « Gilets jaunes ». Les tensions induites par la dématérialisation des « guichets » de l'administration ont été confirmées par une note de synthèse réalisée par le CNLE dans le cadre d'une étude de faisabilité pour le Baromètre qualitatif prolongeant le rapport sur les effets socio-économiques de la crise sanitaire [4].

Les contraintes économiques coexistent par ailleurs avec un éventail plus large de désavantages documentés par les études : sentiment d'isolement, charge domestique accrue pour les femmes, tensions intrafamiliales voire violences physiques (résultat étayé ensuite par la forte hausse des signalements pour violences conjugales),

[4] Voir Isabelle Rey-Lefevre, « Un baromètre social constate une 'crispation' croissante face à la numérisation des services publics », Le Monde, 13 mai 2022. Résultats de cette étude et des différentes vagues du Baromètre qualitatif consultables sur le site du CNLE : <https://www.cnle.gouv.fr/barometre-qualitatif-du-cnle.html>



pessimisme et angoisse vis-à-vis de l'avenir, altération de la santé mentale pouvant aller jusqu'aux tentatives de suicide. En cela également, la crise sanitaire révèle de nouveau un phénomène déjà illustré par la faible sensibilité du taux de pauvreté monétaire aux tensions vécues par les groupes en emploi précaire ou stable qui s'étaient mobilisés dans le cadre du mouvement des Gilets jaunes (Duvoux et Papuchon, 2019). De manière générale, l'invisibilité des inégalités est liée aux caractéristiques et aux paramètres des enquêtes de la statistique publique (le champ des ménages ordinaires empêche la prise en compte de nombreuses situations, dont celle des étudiants dans les statistiques de la pauvreté). D'autres dimensions de la pauvreté (ATD Quart-Monde, 2019), comme des inégalités, notamment ethno-raciales, sont difficiles à saisir, malgré des résultats probants sur l'importance de ces dimensions (Khlal et al. 2022).

Les vulnérabilités non-économiques doublent fréquemment les difficultés financières des ménages : par exemple, les personnes pauvres vivant dans des logements surpeuplés ne peuvent pas mettre en œuvre les mesures de distanciation

physique visant à se protéger du virus, et elles s'y trouvent donc surexposées. Mais la congruence entre aspects économiques et non-économiques n'est pas mécanique comme nous le montrons dans la section suivante. Ces deux phénomènes, cumul et combinaison entre les formes de pénalités socio-économiques, appellent à diversifier les indicateurs dans les politiques de lutte contre la pauvreté.

## 2.2. Des groupes inégalement protégés par l'État social?

L'analyse croisée d'indicateurs économiques et non-économiques nous apprend que l'ampleur et la teneur des retombées de la crise varient selon les groupes sociaux. Nous distinguons cinq cas de figure (Tableau 2).

Pour les retraités et les allocataires de minima sociaux (**groupe 1**), les revenus de transfert ont assuré une certaine stabilité économique, tandis que les autres versants de leurs expériences étaient très hétérogènes – allant d'un isolement extrême à un moindre sentiment de stigmatisation qu'à l'accoutumée (n°5, 6 et 9). Des personnes déjà pauvres mal couvertes par les prestations au titre de

Tableau 2 : Modalités d'exposition à la pauvreté lors de la pandémie selon les groupes

Groupes / Dimensions	Pertes économiques	Autres dimensions (isolement social; conditions de logement dégradées, etc)	Types et degrés de soutien institutionnel
1- Allocataires de minima sociaux, retraités	- Protection de l'État social contre les pertes de revenus	++ Pauvreté non-monétaire accentuée	Faible à modérée Publicisation par les autorités locales de démarches « d'aller vers »
2- Travailleurs sans papiers / populations invisibles	+ Interruption du travail informel	+ Manque de soutien institutionnel	Inexistant à faible Associations principalement
3- Populations déjà aux limites de la pauvreté (salariés modestes, travailleurs précaires, mères célibataires)	+ Absence ou défaut de protection par l'État social	+ Faible expérience du recours au soutien institutionnel	Faible État et associations
4- Marges de la population active (étudiants, petits autoentrepreneurs)	+ Pauvreté monétaire accentuée	++ Cohabitations conflictuelles Faible expérience du recours au soutien institutionnel	Faible État et associations
5- Travailleurs aux revenus stables	- Protection de l'État social	+ + + + +	Fort Politique du « Quoi qu'il en coûte »

l'assurance ou de l'assistance, comme les travailleurs sans papier, les personnes sans domicile fixe (**groupe 2**), ont en revanche été confrontées à des charges aussi bien économiques qu'autres (n°6 et n°8), leurs pertes de ressources étant insuffisamment compensées par les seuls soutiens associatifs. La crise sanitaire a par ailleurs fait basculer dans la pauvreté des franges de salariés modestes, travailleurs précaires, mères célibataires (**groupe 3**), dont les situations socio-économiques étaient déjà fragiles (n°4). Elle a aussi atteint des « nouveaux publics » de la pauvreté peu connus des associations (n°4, 6), à l'instar des étudiants et des petits entrepreneurs (**groupe 4**). La crise sanitaire a ainsi majoré des inégalités générationnelles croissantes depuis les années 1980 – notamment en termes d'âge d'accès à l'emploi et d'emploi stable – autant qu'elle a créé de nouveaux désavantages – comme les risques de décrochage scolaires induits par le passage des établissements secondaires et supérieurs à un enseignement à distance (n°8). Enfin, seuls les travailleurs aux revenus stables (**groupe 5**) ont pleinement bénéficié de la politique étatique du « quoi qu'il en coûte », se trouvant largement protégés des effets économiques de la crise.

Ces résultats dénotent la césure entre des groupes relativement protégés des conséquences matérielles de la crise, et d'autres, aux marges des dispositifs de soutien étatique (n°2 et 3). Les groupes 3 et 4, entrés dans la pauvreté lors de la pandémie, comptent beaucoup d'individus sans droits sociaux (à l'instar des jeunes de moins de 25 ans) et/ou peu au fait de leurs droits (salariés modestes n'y ayant jamais eu recours auparavant). Ces restrictions d'accès à la solidarité nationale, par cadrage légal ou par défaut d'effectivité du droit, soulèvent l'enjeu de renforcer la protection sociale de groupes actuellement mal couverts. Les caractéristiques de la protection sociale dualisée en France sont ressorties de manière particulièrement nette pendant la période, fragilisant les populations interstitielles au détriment des autres groupes (Palier, 2011).

### 2.3. Des défauts de visibilité des solidarités – et dépendances – non-étatiques

Les insuffisances de l'action publique française mettent en lumière le rôle rempli par des acteurs non-étatiques dans la lutte contre la pauvreté. Plusieurs des études (n°4 et 7 notamment) insistent sur l'importance des associations à but non lucratif, en première ligne pour recevoir les publics précarisés par la crise. La force des liens communautaires (entendus comme le continuum des solidarités privées allant de la famille au voisinage et au réseau amical) est également saillante, à travers diverses démonstrations de solidarités : soutien économique au sein des couples, aide humaine des femmes à leurs parents âgés, initiative des voisins ou des amis en faveur de personnes isolées... Ces observations rejoignent des

constats bien établis en sciences humaines et sociales sur la valeur des réseaux de proximité. Elles ébranlent en revanche les représentations courantes dans une France où les solidarités locales sont mal reconnues, et le « communautarisme », souvent décrié (Mohammed et Talpin 2018). Penser la contribution de ces appartenances communautaires à l'atténuation des conséquences socio-économiques de la pandémie va également à contre-courant du modèle français de gestion de la crise, caractérisé par une prise de décision « par le haut » (Kuhlmann et al. 2021).

Il ne s'agit pas de minimiser les contraintes qui accompagnent ces solidarités. Les enquêtes de terrain (n°5) comme les témoignages du Collège des personnes concernées rappellent que les liens de solidarité sont aussi des liens de dépendance vis-à-vis des proches. Ils alimentent des querelles de voisinage, exposent à des violences familiales. Même en l'absence de tensions interpersonnelles, le retour des jeunes chez leurs parents perturbe leur transition vers l'âge adulte – caractérisée, dans les sociétés occidentales, par l'autosuffisance financière et la vie en logement indépendant. Les solidarités de proximité sont par ailleurs fragiles et demandent à être étayées par des acteurs publics ou associatifs. La prise en compte des solidarités endogènes aux populations dans les politiques de lutte contre la pauvreté permettrait à la fois une action plus complète et efficace, une juste reconnaissance de maillons essentiels de la cohésion sociale et une meilleure prise en compte des défis rencontrés à leur échelle.

### Conclusion : la complémentarité entre politiques d'urgence et dispositifs durables

Notre analyse secondaire des neuf études du rapport "*La pauvreté démultipliée*" oriente vers trois points d'attention pour l'action publique : l'intérêt d'indicateurs complémentaires au taux de pauvreté monétaire pour mesurer certaines formes de fragilité socio-économique ; l'enjeu de renforcer la protection sociale de groupes peu ou non couverts ; et la nécessité de penser la conception, la mise en œuvre et la réception des politiques de lutte contre la pauvreté en coordination avec les acteurs non-étatiques et notamment de souligner le rôle des communautés locales (familles, voisinage, réseaux informels) dans l'entraide, la survie et la résistance des plus modestes face aux épreuves ordinaires ou extraordinaires comme la pandémie de Covid-19. De façon plus transversale, notre travail interroge les temporalités de la lutte contre la pauvreté. Les « politiques d'urgence » ont fait l'objet de critiques pour leur perspective de court terme et leurs modalités autoritaires (White 2019). Notre travail émet un jugement plus nuancé. Face à la pandémie de Covid-19, les aides sociales déployées par l'État à titre exceptionnel ont été un levier important de préservation de la population salariée et ont sécurisé les droits des allocataires de minima

sociaux. Néanmoins, le cas des jeunes, développé par l'une des études (n°8), illustre comment des situations apparemment hors du commun (à l'image des photographies spectaculaires de queues d'étudiants en demande d'aide alimentaire) s'inscrivent en fait dans des dynamiques de précarisation de plusieurs décennies et signalent de véritables angles morts de l'action publique et de la citoyenneté sociale (Chevalier, 2018). Des mesures ponctuelles ne peuvent pas suffire à enrayer ce phénomène : des réponses pérennes sont également à concevoir.

La réflexion sur les échelles temporelles invite aussi à apprécier les apports de long terme de savoirs constitués dans un contexte de pandémie. Malgré les circonstances particulières, nos résultats sont en phase avec ceux de travaux antérieurs en ce qui concerne les déterminants des trajectoires de pauvreté (n°3), les facteurs protecteurs ou encore les recoupements incomplets entre différents indicateurs de pauvreté. Ils pourront de la même manière servir de point de comparaison aux recherches à venir. Surtout, sur un plan processuel, les conditions atypiques de l'année 2020 ont motivé la mise en œuvre de politiques novatrices en matière d'évaluation de la pauvreté. Le rapport commandité par le Premier ministre au CNLE a ainsi stimulé des enquêtes qualitatives qui ont permis de mettre en lumière des fragilités socio-économiques mal appréhendées par la statistique publique (même si la DREES et l'Insee ont lancé une enquête sur le recours à l'aide alimentaire pour pallier ces limites). Celui-ci n'est qu'un exemple d'une mobilisation multiforme de la statistique publique et de l'observation sociale. Cette expérience peut servir d'exemple dans le développement d'un dialogue mutuellement bénéfique entre recherche et action publique.

## Références

- ATD Quart-Monde. 2019. « *Les dimensions cachées de la pauvreté* ». ATD Quart Monde et Université d'Oxford, éditions Quart Monde.
- BLAVIER, Pierre, et Igor MARTINACHE. 2022. « Pauvreté et confinement : une équation à multiples variables ». *Revue française de socio-économie*, n°28.
- BLASCO, Julien, Clément CARBONNIER, Muriel PUCCI PORTE, Xavier GODINOT, et Henri MARTIN. 2022. « Définitions et mesures de la pauvreté ». *Débats du LIEPP*, n°6 (septembre).
- BOUCHET, Célia, et Nicolas DUVOUX. 2022. « Post-COVID-19 Poverty in France: Magnitude, Manifestations, and Actors from Nine Case Studies ». *International Journal of Sociology and Social Policy*, 19.
- CHEVALIER, Tom. 2018. *La jeunesse dans tous ses Etats*. Paris: Presses Universitaires de France.
- DUVOUX, Nicolas, et Michèle LELIEVRE. 2021. « *La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses. Printemps 2020/ Printemps 2021* ». Paris: Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.
- DUVOUX, Nicolas, et Adrien PAPUCHON. 2019. « Temps de crise. L'occasion de repenser la structure sociale ». *A.O.C.* 22 mars.
- GARNERO, Marguerite, et Jorick GUILLANEUF. 2022. « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire ». *Insee Analyses* 77.
- KHLAT, Myriam, Walid GHOSN, Michel GUILLOT, Stéphanie VANDENTORREN et DcCOVMIG Research Team. 2022. « Impact of the COVID-19 crisis on the mortality profiles of the foreign-born in France during the first pandemic wave ». *Social Science and Medicine*.
- KUHLMANN, Sabine, Mikael HELLSTROME, Ulf RAMBERG, et Renate REITER. 2021. « Tracing divergence in crisis governance: responses to the COVID-19 pandemic in France, Germany and Sweden compared ». *International Review of Administrative Sciences* 87 (3): 556-75.
- LAMBERT, Anne, Joanie CAYOUILLE-REMBLIERE, Elie GUERAUT, Catherine BONVALET, Violaine GIRARD, Guillaume LE ROUX, et Laetitia LANGLOIS. 2020. « Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français ». In COCONEL, *Note de synthèse* n°9, vague 11. Ined.
- MAHLER, Daniel GERSZON, Nishant YONZAN, et Christoph LAKNER. 2022. « The Impact of COVID-19 on Global Inequality and Poverty ». *Working Paper*. Washington, DC: World Bank.
- MARWAN, Mohammed et Julien TALPIN. 2018. *Communautarisme?* Paris: Presses Universitaires de France.
- PALIER, Bruno. 2011. « La dualisation progressive des systèmes de protection sociale bismarckiens ». *Revue belge de sécurité sociale* (53) 3.
- RECCHI, Ettore, Emanuele FERRAGINA, Emily HELMEID, Stefan PAULY, Mirna SAFI, Nicolas SAUGER, et Jen SCHRADIE. 2020. « Confinement pour tous, épreuve pour certains. Les résultats de la première vague d'enquête du projet CoCo ». In *Faire face au Covid-19: Distanciation sociale, cohésion, et inégalité dans la France de 2020*, *Policy brief* n° 1. OSC et CDSF.
- WHITE, Jonathan. 2019. *Politics of Last Resort: Governing by Emergency in the European Union*. Oxford University Press.

## Publications pertinentes en lien avec les travaux du CNLE :

- DUVOUX, Nicolas et Michèle LELIEVRE (dir.) 2021. *La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses*, printemps 2020-printemps 2021, CNLE.
- BOUCHET, Célia, et Nicolas DUVOUX. 2022. « Post-COVID-19 Poverty in France: Magnitude, Manifestations, and Actors from Nine Case Studies ». *International Journal of Sociology and Social Policy*, 19.
- DUVOUX, Nicolas et Michèle LELIEVRE (dir.), 2021. *Trajectoires et parcours des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale*, CNLE/DREES.
- BOUCHET, Célia, Nicolas DUVOUX et Michèle LELIEVRE. 2022. « Apports des approches dynamiques de la pauvreté. Bilan du séminaire « Trajectoires et parcours des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (CNLE/DREES), *Revue des politiques familiales et sociales*, n°144, p.91-100.

### Denières publications LIEPP Policy Brief :

SALESSE, Camille. **Des cocktails délétères : Les inégalités d'exposition aux pollutions de l'air en France**. Sciences Po LIEPP Policy Brief n°64, March 2023.

MAVROT, Céline, Fritz SAGER, Markus HINTERLEITNER, David KAUFMANN, Martin GROSJEAN and Thomas STOCKER, **Quelle communication scientifique dans la lutte contre le changement climatique ?**, Sciences Po LIEPP Policy Brief n°63, February 2023.

DE SOUSA, José, Guillaume HOLLARD, **Ces petites différences de genre qui deviennent grandes : le rôle de la compétition**, Sciences Po LIEPP Policy Brief n°62, January 2023.

### Denières publications LIEPP Working Paper :

CARBONNIER, Clément, **Welfare Economics and Neoliberalism: Interpreting the ideal type of perfect competition general equilibrium**, Sciences Po LIEPP Working Paper n°143, April 2023.

ABDELSALAM Aïmane, DELATTE Anne-Laure, **Répartition des recettes et dépenses publiques entre ménages et entreprises depuis 1949 : Nouvelles données**, Sciences Po LIEPP Working Paper n°142, March 2023.

FARGES Audrey, MONSO Olivier, **Fréquenter l'internat à l'entrée du lycée a-t-il un impact sur la réussite scolaire ? Une évaluation sur les lycées publics de l'Éducation nationale**, Sciences Po LIEPP Working Paper n°141, February 2023.

TUFFY Yasmine, **The mechanics and determinants of anti-science attitudes: a literature review**, Sciences Po LIEPP Working Paper n°140, February 2023.





***Le LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques) est un laboratoire d'excellence (Labex). Ce projet est distingué par le jury scientifique international désigné par l'Agence nationale de la recherche (ANR).***

***Il est financé dans le cadre des investissements d'avenir de l'IdEx Université Paris Cité (ANR-18-IDEX-0001).***

***[www.sciencespo.fr/liepp](http://www.sciencespo.fr/liepp)***

***[@LIEPP\\_ScPo](https://twitter.com/LIEPP_ScPo)***

Si vous voulez recevoir les derniers échos du LIEPP et rester informés de nos activités, merci d'envoyer un courriel à : [liepp@sciencespo.fr](mailto:liepp@sciencespo.fr)

**Directrice de publication :**  
Anne Revillard

**Edition et maquette :**  
Andreana Khristova  
Ariane Lacaze

Sciences Po - LIEPP  
27 rue Saint Guillaume  
75007 Paris - France  
+33(0)1.45.49.83.61